

Sommaire

Les Alpes-Maritimes	4
• Géographie	
• Un nouveau SDACR applicable en 2011	
Le SDIS 06	5
• Compétences et missions	
• Classement du SDIS	
• L'Organisation fonctionnelle	
L'Activité opérationnelle	7
• Evolution depuis 2002	
• Activité opérationnelle 2011	
• La population à couvrir	
• Zoom sur le risque 'Incendie feux de forêts'	
La Prévention	10
• Prévenir...	
La Formation	10
• La création d'une école départementale	
Les Personnels	11
• L'effectif 2011 et sa répartition	
• Le taux d'encadrement des effectifs	
Le SSSM	12
• Ses missions	
• Les effectifs du SSSM	
• Mission appui en logistique médicale	
• Les temps forts en 2011	
• L'évaluation du SSSM	
Les Moyens	14
• Les véhicules, les moyens nautiques	
• Les sections opérationnelles spécialisées	
• Les infrastructures	
• Bilan du plan pluriannuel bâtimentaire	
Les Finances	18
• Evolution depuis 2005	
• Le budget 2011	
• Le financement du SDIS	
Les faits marquants 2011	21
• Sommet du G20	
• Intempéries et inondations	
• Gestion de l'alerte (SIOP)	
• Intégration du SIOP au SIPA	
• L'IPCS	
• Observations CRC & Evaluation (DGSCGC)	

ALPES MARITIMES



SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS

RAPPORT D'ACTIVITE 2011

EDITO DU PRESIDENT DU SDIS

Ce premier rapport annuel d'activité du Service départemental d'Incendie et de Secours s'attache, à juste titre, à faire connaître, la diversité et l'ampleur des tâches accomplies par l'ensemble des acteurs du service public de secours en faveur de la protection et de la sauvegarde des populations, et l'importance des moyens qui leur sont affectés par les collectivités des Alpes-Maritimes.

Grâce à l'exploitation de la banque de données créée par « l'unité d'évaluation et de suivi des politiques du SDIS 06 », ce compte rendu annuel aussi exhaustif que synthétique, donne une vision « grand angle » de l'activité de notre service public du secours en 2011. A ce titre, il constitue à la fois un document d'information et de référence ainsi qu'un outil de travail.

Il rassemble les principales données statistiques sur l'activité opérationnelle, les fonctions de prévision, de formation, de prévention qui la soutiennent, les moyens humains et matériels qui lui sont dédiés, et les ressources budgétaires que le tout mobilise.

L'évolution dans le temps de ces données est riche d'enseignements car elle permet de mesurer les profondes mutations que le SDIS 06 a connues ces dernières années, du fait de la départementalisation certes mais également en raison de l'adaptation de son format opérationnel et de ses moyens logistiques aux exigences d'une demande accrue de sécurité.

A cet égard, la progression de la sollicitation opérationnelle que souligne le rapport est frappante : + 16,23 % entre 2002 et 2011. En 2011, le SDIS 06 a réalisé ainsi 114.489 interventions soit 313 interventions par jour. Cette activité opérationnelle concerne en particulier le secours à personne. Elle est près de trois fois supérieure à la sollicitation moyenne des SDIS au plan national.

.../...

EDITO DU PRESIDENT DU SDIS (suite)

Pour y répondre efficacement, des efforts importants ont été réalisés par les collectivités territoriales, le conseil général et les communes, pour doter le Service départemental des moyens les plus appropriés et les plus modernes dans tous les domaines : bâtiments, véhicules, informatique. La politique de construction et de rénovation des casernements, celle consacrée au renouvellement du parc de véhicules de secours, comme la restructuration complète du système d'information opérationnel et de traitement de l'alerte en témoignent.

L'effort de formation de maintien des acquis ou de qualification a été poursuivi pour tous les personnels qu'ils soient sapeurs-pompiers professionnels, sapeurs-pompiers volontaires, administratifs ou techniques.

Parallèlement, les recrutements de sapeurs-pompiers professionnels ou volontaires et les formations initiales qui les ont suivis ont permis de conforter le Corps départemental.

A cela s'ajoutent la rénovation et l'actualisation des instruments de planification opérationnelle engagée en 2010 avec la révision du schéma départemental d'analyse et de couverture des risques.

Tous ces efforts ont été reconnus par le rapport d'évaluation périodique de l'Inspection de la défense et de la sécurité civiles du 7 avril 2011. Le rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes rendu public le 7 octobre suivant, ne relève pour sa part aucune défaillance dans la gestion du service et souligne les progrès déjà obtenus dans la maîtrise de l'évolution des charges d'exploitation.

Mais au-delà des chiffres et des ratios, comme toujours dans les grandes entreprises, l'essentiel est dans les hommes, dans leur capacité à s'inspirer des valeurs de solidarité et d'entraide, à fédérer et à mobiliser leurs aptitudes. Les performances opérationnelles du SDIS 06, plébiscitées par les populations et appréciées par les élus, sont avant tout le fruit de la disponibilité, du dévouement et de la compétence des sapeurs-pompiers professionnels et volontaires et des personnels administratifs, techniques et spécialisés qui les soutiennent dans leurs missions de secours.

Cette disponibilité, ce dévouement et cette compétence, les agents du SDIS 06 les auront une fois de plus démontrés en 2011 particulièrement lors des rudes intempéries des 5 et 6 novembre et du violent incendie de la rue d'Alger à Nice du 9 décembre, dans la circonstance également de la tenue du sommet du G 20 à Cannes.

A chacun et à chacune d'entre eux, je tiens à renouveler mon estime, ma confiance et ma reconnaissance.



Eric CIOTTI

Les projets de court terme :

- Ouverture CTA arrondissement de Grasse et démarrage du nouveau logiciel ARTEMIS au niveau des groupements territoriaux Centre et Ouest,
- Modernisation et renouvellement du Parc des A.R.I (...),
- Construction d'une école départementale de formation et d'un plateau technique implantés sur un terrain de 3 à 4 hectares sur le site du Bec de l'Esteron à Gilette, dans la vallée du Var.

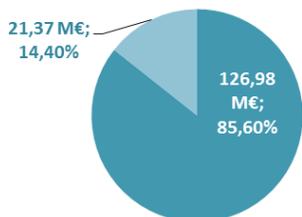
Risques Courants	Risques Particuliers		
	Naturels	Technologiques	Sociologiques
- Incendies, - Secours à Personnes, - Risques technologiques, - Accidents de la circulation, - Opérations diverses	- Feux de forêts, - Mouvements de terrain, 'terrestres', 'sous-marins', - Inondations, - Météorologiques, - Sismiques	- Risques industriels (10 SEVESO), - ICPE (+ de 200) - TMD 'routiers', 'autoroutiers' 'ferroviaire', 'par canalisations' - Tunnels 'routiers', 'autoroutiers'	- Violences urbaines, - Grandes manifestations publiques

Evènements principaux marquants de l'année 2011 :

- Sommet du G20 les 3 et 4 novembre
- Intempéries et inondations des 5 et 6 nov.
- Ouverture CTA arrondissement de Nice et démarrage du nouveau logiciel ARTEMIS au 22 nov.
- Rendu des observations définitives de la CRC et du rapport d'évaluation périodique de l'inspection de la DGSCGC.

Dépenses réelles cumulées 2011

■ Fonctionnement ■ Investissement



148,35 millions d'euros

- 126,98 M€ en Fonct.
- 21,37 M€ en Invest.

Ce qui représente :

- ☞ **118,83 € / hab. en 2011**
- ☞ **9,90 € / hab. par mois**

Les infrastructures :

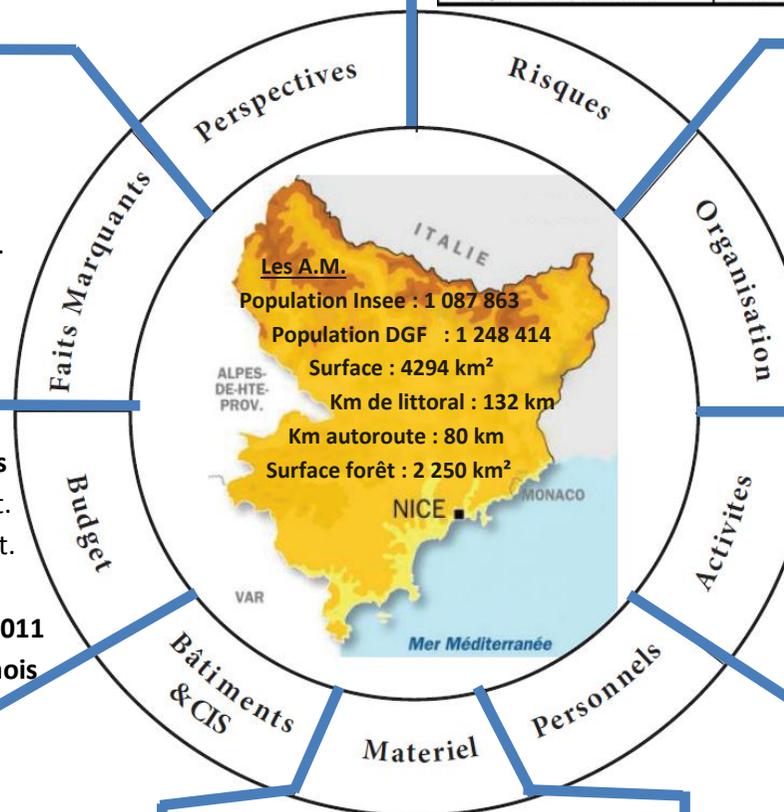
☞ **75 Casernements** dont :

- 9 CSP (Centre de Secours Principal)
- 5 CS (Centre de Secours)
- 49 CPI (Centre de Première Intervention)
- 12 APS (Antenne de Premiers Secours)

☞ **92 467 m² de plancher de bâtiment au total**

(Locaux administratifs, locaux de vie et locaux techniques des CIS et de l'état-major)

☞ **Un programme pluriannuel bâtiminaire** au profit des casernements de **55,3 M€** incorporé dans la convention conclue avec le Conseil Général pour la période 2007 -2011.



Les Véhicules	
Total du parc roulant	1 144
Véhicules de Secours, parmi lesquels :	199
- VSAV	150
- VSR	22
- VLM	15
Engins d'Extinction, parmi lesquels :	258
CCF	170
FPT, FPTL	55
Moyens Elévateurs Autom., notamment :	52
- EPC & EPS	18
- PCE (porteur de cellules spécialisées)	32
Véhicules d'Intervention Diverses	165
Véhicules protection, soutien, logistique	54
Véhicule de liaison & PC	394
Véhicule de transport de personnel	22

L'organisation du SDIS :

- 12 groupements fonctionnels,
- 5 groupements territoriaux,
- 75 Centres d'Incendie et de Secours
- 2 CTA d'arrondissement :
 - NICE (mise en œuvre fin 2011)
 - et GRASSE (en cours de mise en œuvre),
- 8 sections spécialisées

ALPES MARITIMES



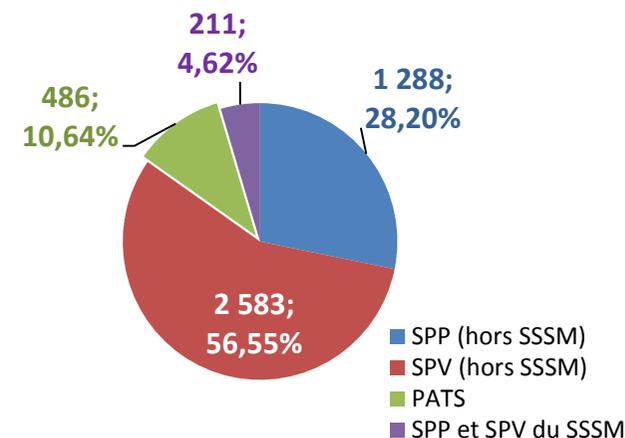
SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS

Activité opérationnelle 2011 :

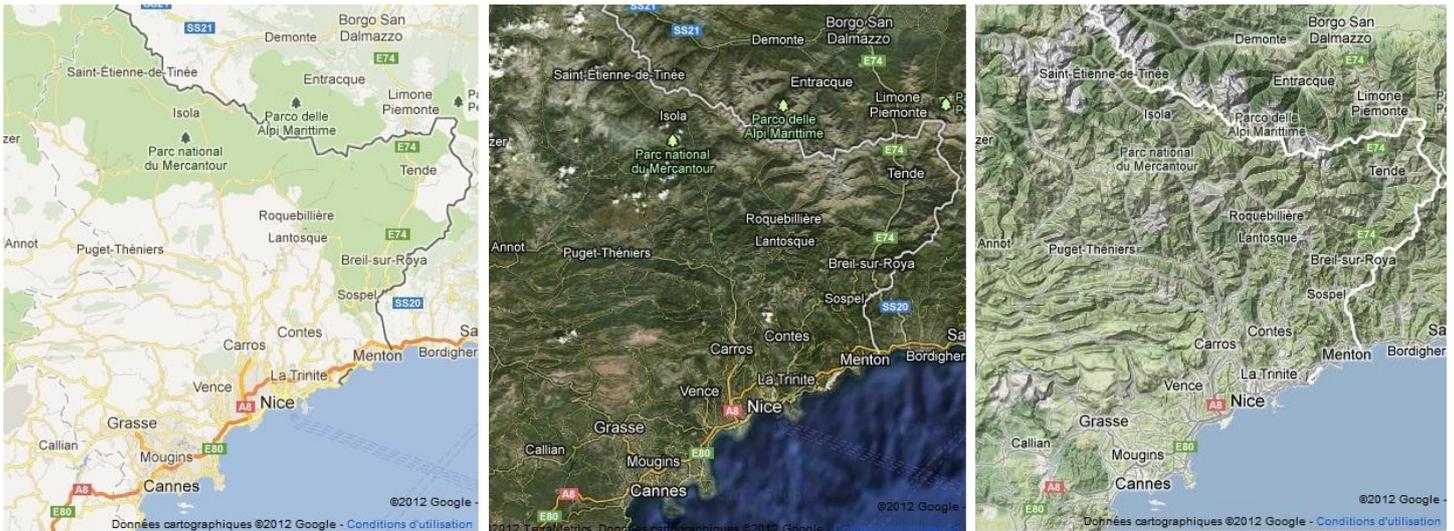
- ☞ **114 489 interventions**
- ☞ **9 541 interventions / mois**
- ☞ **313 interventions / jour**
- ☞ **1 intervention toutes les 4 ' 35 "**

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION	7,48%
OPERATIONS DIVERSES	14,05%
RISQUES TECHNOLOGIQUES	1,42%
INCENDIES	4,30%
SECOURS A VICTIMES	72,75%

Effectif global : 4 568 agents au 31/12/2011



Géographie



Dans un écrin merveilleux de 4 294 km², formé de deux arrondissements, neuf circonscriptions, cinquante-deux cantons et cent soixante-trois communes, réside plus d'un million de personnes.

Un pied dans l'eau de la Méditerranée, un autre sur les contreforts du massif Alpin, telle pourrait se résumer la situation géographique des Alpes-Maritimes tant la proximité mer montagne est forte dans ce département.

Des 132 km de littoral (dont 40 km de plages, baies, criques et sentiers littoraux), il ne suffira que d'une heure de route, aux dix millions de touristes qui visitent annuellement les Alpes-Maritimes, pour parvenir sur les premières pentes des montagnes dont les plus hauts sommets culminent à plus de trois mille mètres d'altitude.

Décomposé entre trois zones géographiques complémentaires et solidaires qui sont la bande littorale, le moyen et le haut pays, le département des Alpes-Maritimes offre une palette d'activités très variée en partant à la découverte de ses parcs départementaux et d'un parc national, le Mercantour, ainsi que de ses 4 500 km de sentiers de randonnée.

Ce respect de l'environnement se conjugue aussi avec un développement économique harmonieux et dynamique, formé par un tourisme de toutes saisons et par la haute technologie avec plus de quarante mille entreprises œuvrant à 80% dans le secteur tertiaire dont le fleuron est le site de Sophia Antipolis, première technopole européenne, à laquelle le projet d'Eco-Vallée dans la Plaine du Var ayant le label « opération d'intérêt national » compte contribuer largement à diversifier l'économie, impulser l'innovation et l'esprit d'entreprise et apporter des réponses efficaces et originales dans les domaines de l'écologie, l'aménagement et le transport, le logement et la vie quotidienne.

Un nouveau Schéma Départemental d'Analyse et de Couverture des risques applicable en 2011

Le nouveau SDACR des Alpes-Maritimes a été arrêté par Monsieur le Préfet des Alpes-Maritimes le 22 septembre 2010. Il avait reçu préalablement un avis favorable du Collège des Chefs de Service de l'Etat le 16 septembre 2010, un avis favorable du Conseil Général le 1er février 2010, un avis conforme du Conseil d'Administration à l'unanimité de ses membres le 11 juin 2010, un avis favorable à l'unanimité de ses membres du CCDSPV le 9 juin 2010, un avis favorable à l'unanimité de la CATSIS le 8 juin 2010, un avis favorable à l'unanimité de ses membres du CTP le 26 mai 2010.

Le nouveau SDACR se veut volontairement synthétique et pragmatique. Conçu comme un outil d'aide à la décision, il propose également des mesures réalistes d'optimisation de la couverture opérationnelle en adéquation avec le niveau de risque déterminé.

Risques Courants	Risques Particuliers		
	Naturels	Technologiques	Sociologiques
<ul style="list-style-type: none"> - Incendies, - Secours à Personnes, - Risques technologiques, - Accidents de la circulation, - Opérations diverses 	<ul style="list-style-type: none"> - Feux de forêts, - Mouvements de terrain, 'terrestres', 'sous-marins', - Inondations, - Météorologiques, - Sismiques 	<ul style="list-style-type: none"> - Risques industriels (10 SEVESO), - ICPE (+ de 200) - TMD 'routiers', 'autoroutiers' 'ferroviaire', 'par canalisations' - Tunnels 'routiers', 'autoroutiers' 	<ul style="list-style-type: none"> - Violences urbaines, - Grandes manifestations publiques

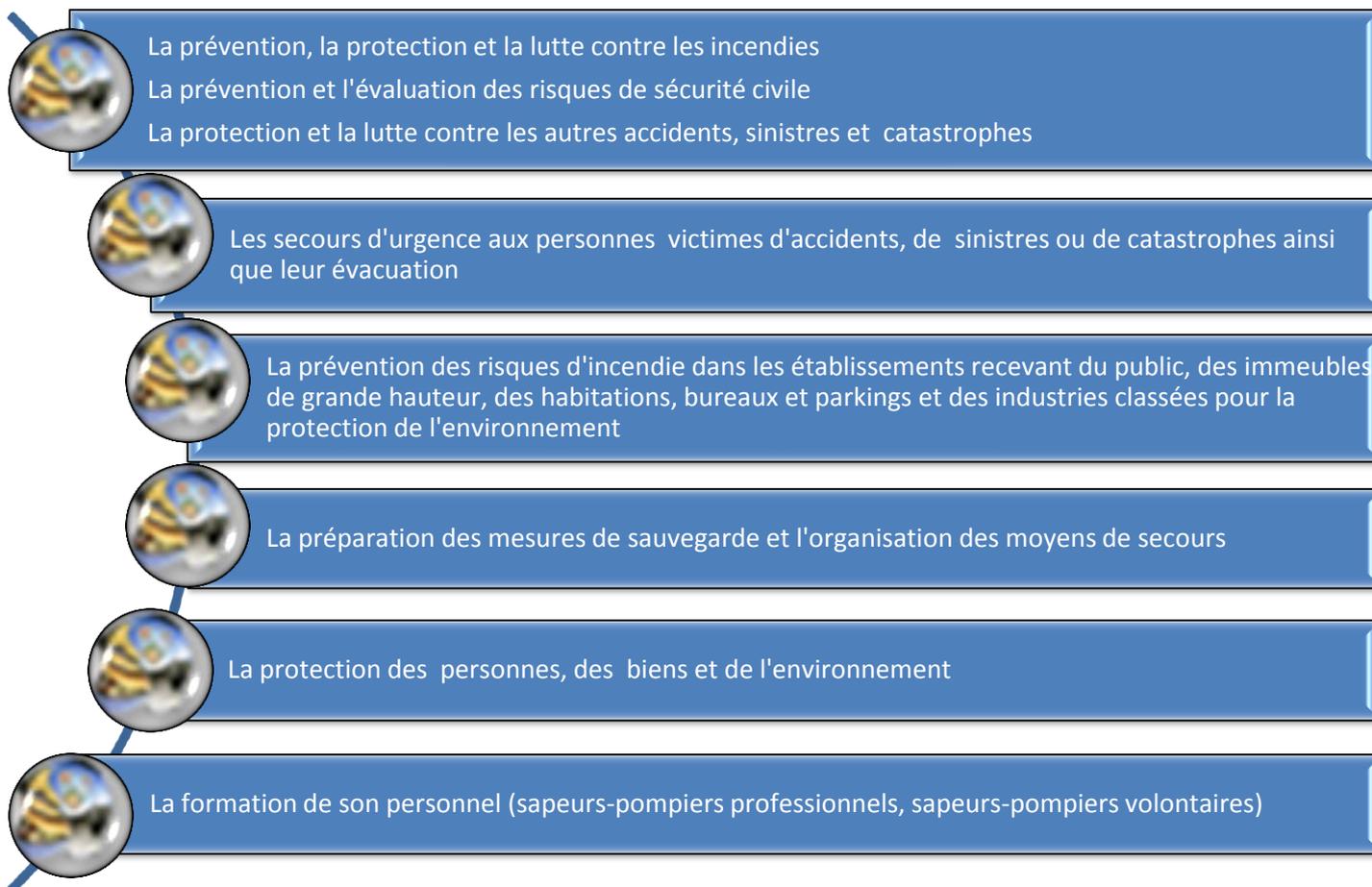
Les compétences et missions

Les SDIS sont chargés de la prévention, de la protection et de la lutte contre les incendies.

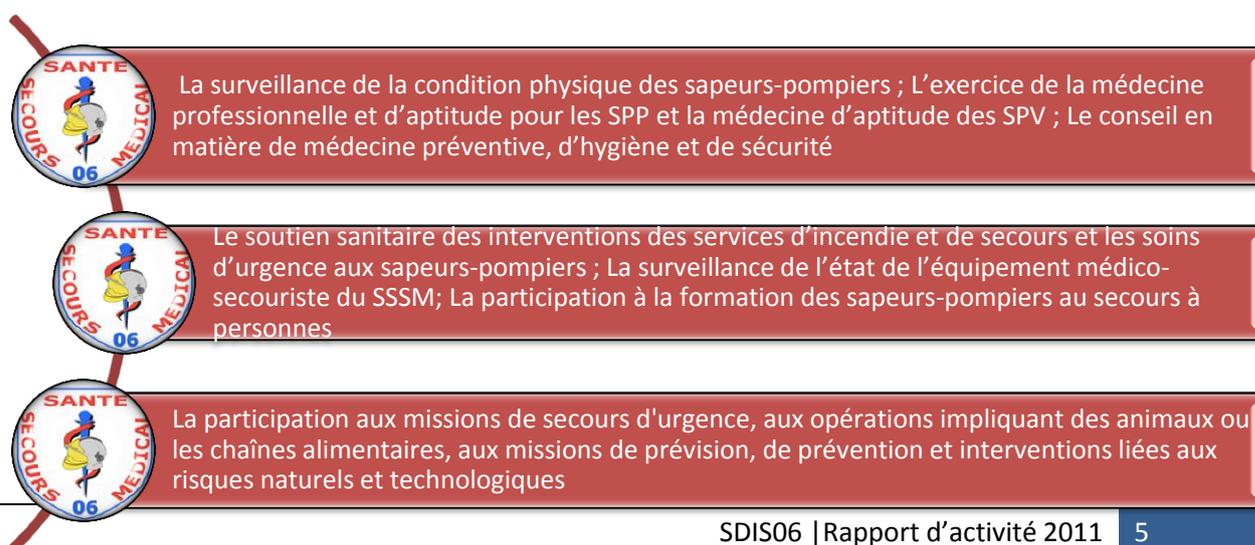
Ils concourent, avec les autres services et professionnels concernés, à la protection et à la lutte contre les autres accidents, sinistres et catastrophes, à l'évaluation et à la prévention des risques technologiques ou naturels ainsi qu'aux secours d'urgence.

Dans le cadre de ses compétences, le SDIS 06 avec son service de santé et de secours médical (SSSM) exerce les missions suivantes :

a) missions de base :



b) missions du S.S.S.M :



c) Participation (avec demande de participation financière des demandeurs ou bénéficiaires aux frais supportés par le SDIS) à des interventions ne se rattachant pas directement à l'exercice de ses missions et compétences de service public (dont les suivantes) :

- Surveillance des pages ;
- Interventions effectuées sur le réseau routier et autoroutier concédé ;
- Interventions effectuées, à la demande de la régulation médicale, en cas de carence des transporteurs sanitaires privés ;
- Interventions à caractère privé (ascenseurs, hyménoptères, etc.)

Classement du SDIS

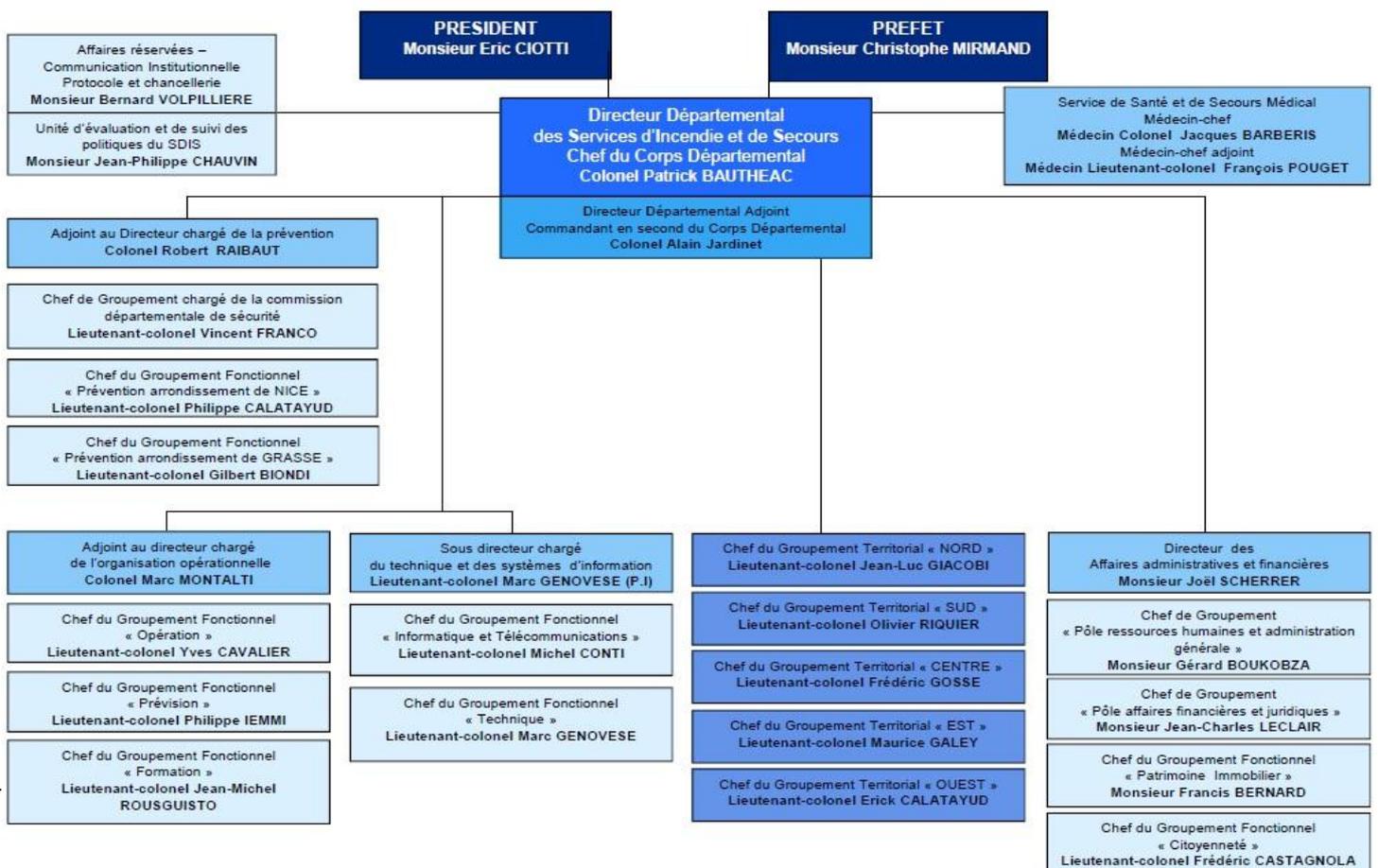
Les services départementaux d'incendie et de secours, s'appuyant sur 3 critères (dernier recensement de la population du département, contributions, participations et subventions ordinaires constatées au dernier compte de gestion, effectif de sapeurs-pompiers du SDIS au 1er janvier) sont classés en cinq catégories.

Le dernier classement des SDIS opéré en 2011 positionne le SDIS 06 au sein de la 1ère catégorie des SDIS qui regroupe les SDIS dont la liste suit :

N°	Département	Population	Contribution en M €	Sapeurs-pompiers professionnels	Sapeurs-pompiers volontaires
1^{re} catégorie					
59	NORD	2 607 476	176,91	2 117	3 778
69	RHÔNE	1 700 438	130,30	1 291	4 146
33	GIRONDE	1 422 276	147,43	1 838	2 321
77	SEINE-ET-MARNE	1 294 762	124,13	1 287	2 580
78	YVELINES	1 421 484	106,42	1 245	2 113
62	PAS-DE-CALAIS	1 481 603	93,71	1 136	3 138
6	ALPES-MARITIMES	1 087 863	129,88	1 297	2 812
13	BOUCHES-DU-RHÔNE	1 116 904	116,85	1 111	3 728
83	VAR	1 002 739	93,18	957	4 096
44	LOIRE-ATLANTIQUE	1 268 257	92,68	765	3 649
38	ISÈRE	1 195 599	85,50	790	4 220
76	SEINE-MARITIME	1 269 310	78,39	902	2 601
95	VAL-D'OISE	1 172 742	94,31	1 040	1 411
91	ESSONNE	1 214 290	92,09	1 067	1 364
34	HÉRAULT	1 018 958	75,99	696	3 129
67	BAS-RHIN	1 096 711	63,69	622	5 622
35	ILLE-ET-VILAINE	970 659	59,54	627	2 802
57	MOSELLE	1 058 466	59,25	647	4 132
74	HAUTE-SAVOIE	717 735	67,58	588	2 617
31	HAUTE-GARONNE	1 207 813	65,04	765	1 131
60	OISE	812 679	54,78	547	2 465

L'organisation du SDIS

Organigramme du SDIS 06



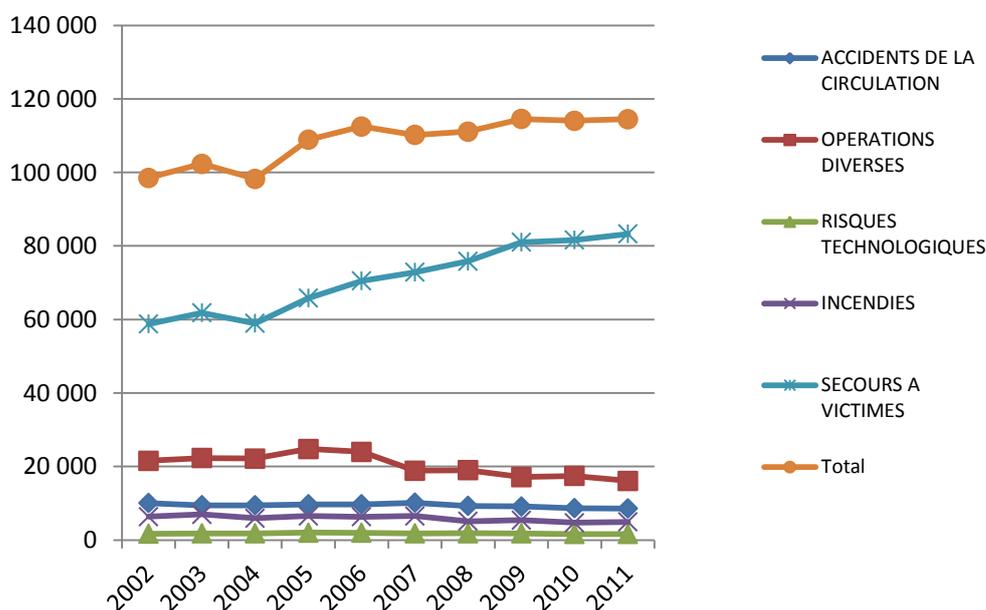
L'Activité Opérationnelle

L'évolution de l'activité opérationnelle

L'évolution de l'activité opérationnelle est de + 16,23 % entre 2002 et 2011 étant précisé que depuis 2006, le SDIS 06 dépasse le cap des 110 000 interventions annuelles.

Famille sinistre DSC	Nb inter 2002	Nb inter 2003	Nb inter 2004	Nb inter 2005	Nb inter 2006	Nb inter 2007	Nb inter 2008	Nb inter 2009	Nb inter 2010	Nb inter 2011
ACCIDENTS DE LA CIRCULATION	10 068	9 444	9 426	9 725	9 725	10 149	9 274	9 148	8 677	8 560
OPERATIONS DIVERSES	21 575	22 286	22 184	24 759	24 014	18 876	19 015	17 137	17 439	16 091
RISQUES TECHNOLOGIQUES	1 702	1 807	1 805	2 038	1 958	1 802	1 836	1 822	1 630	1 626
INCENDIES	6 365	6 984	5 922	6 557	6 311	6 531	5 121	5 391	4 707	4 918
SECOURS A VICTIMES	58 789	61 819	58 938	65 835	70 499	72 833	75 866	81 026	81 611	83 294
Total	98 499	102 340	98 275	108 914	112 507	110 191	111 112	114 524	114 064	114 489

Nombre d'interventions de 2002 à 2011



Le plus grand nombre d'interventions concerne le secours à personnes en constante et forte augmentation (+41,66% entre 2002 et 2011), alors que l'évolution des interventions des autres familles de sinistre est à la baisse.

L'activité opérationnelle 2011

☞ 114 489 interventions pour l'année

☞ 9 541 interventions / mois

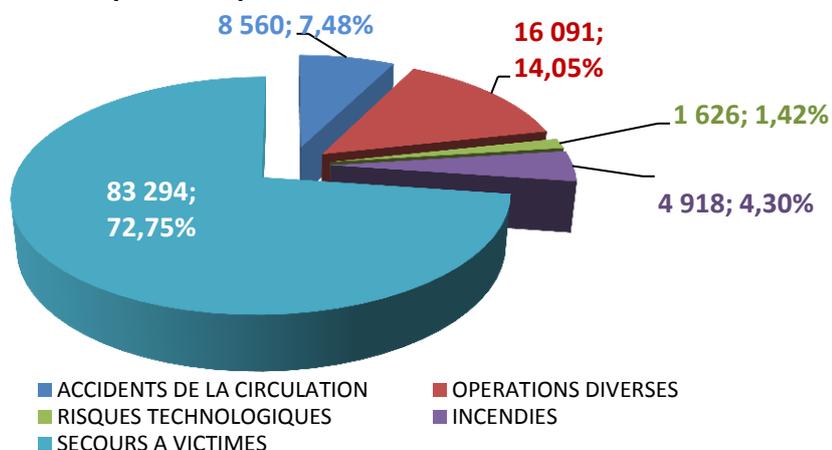
☞ 313 interventions / jour

☞ 1 intervention toutes les 4 ' 35 "

En 2011, le SDIS 06 réalise 313 interventions par jour soit une intervention toutes les 4 minutes ½ : elle est près de 3 fois supérieure à la sollicitation moyenne des SDIS au plan national qui était de 114 interventions par jour en 2010.

Le secours à victimes (ou secours à personnes) représente 72,75 % des interventions annuelles.

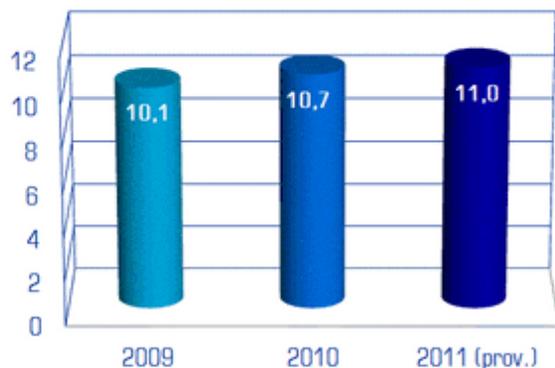
Répartition par famille des interventions en 2011



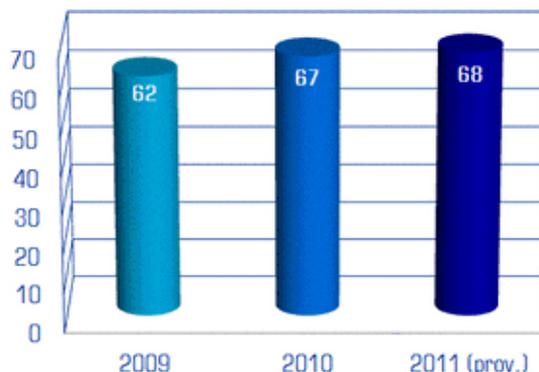
Une variation mensuelle importante de la population à couvrir impactant la sollicitation opérationnelle

En terme de population couverte ou « à couvrir », il faut savoir que le département des Alpes-Maritimes bénéficie annuellement d'une fréquentation touristique importante :

11 millions de touristes



68 millions de nuitées



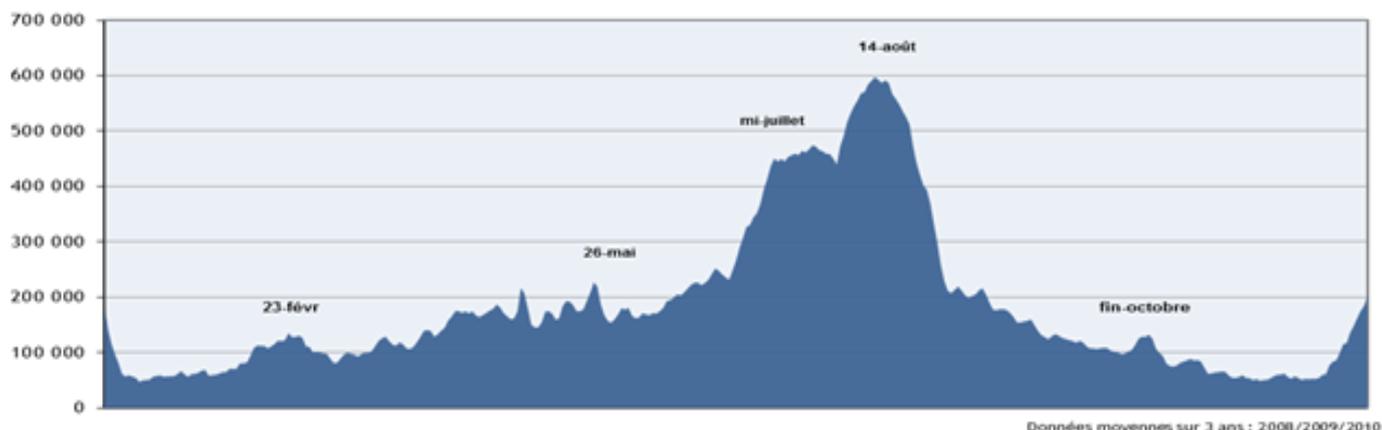
Fréquentation hors visiteurs à la journée (sans nuitée), croisiéristes et séjours intra-départementaux

durée moyenne des séjours = 6,3 nuits

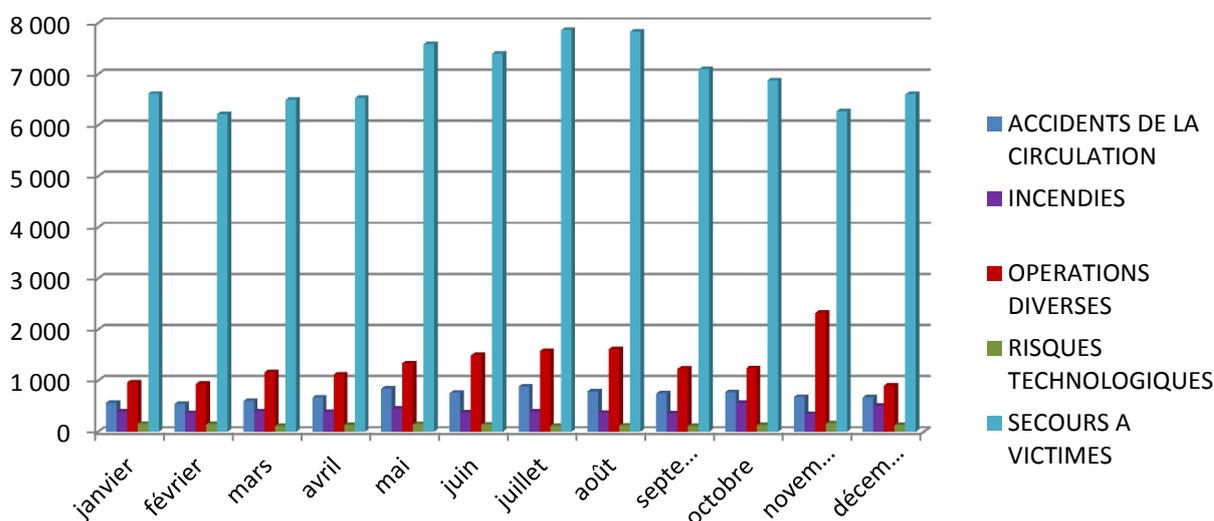
(*) source : [Touriscope](#), l'observatoire du tourisme de la Côte d'Azur

Tenant compte de la fréquentation touristique du Département, ce sont donc entre 50 000 (soit une population à couvrir supplémentaire de + 4,66 %) et 600 000 (soit une population à couvrir supplémentaire de + 55,91 %) touristes qui sont présents chaque jour sur la Côte d'Azur, le plus bas niveau se situant mi-décembre et la pointe haute étant atteinte lors du week-end du 15 août :

Moyenne population touristique journalière sur les 365 jours pour les années 2008, 2009 et 2010



Répartition mensuelle de l'activité opérationnelle en 2011



Zoom sur le risque 'Incendie feux de forêts'

Le risque courant 'Feu de Forêt' constitue un risque important dans le département des Alpes-Maritimes compte tenu de l'importance de sa surface boisée (2250 km² soit 52,40 % de la surface totale) et du relief relativement tourmenté.

De plus ce risque est accentué suivant la météorologie du moment (vent important et sécheresse). Ces dernières années, bien que le nombre de départs de feux soit resté stable, les surfaces brûlées sont restées restreintes :

	2008	2009	2010	2011
Nombre de feux de forêts	118	141	62	84
Surfaces brûlées	341,5 ha	120 ha	59 ha	311 ha

La stratégie mise en œuvre au niveau départemental et durant la période « chaude » ou « estivale » pour tenter de réduire au mieux le risque feu de forêt peut se résumer en **5 actions stratégiques essentielles** :

1°) Le déploiement sur le terrain d'un « dispositif préventif Sapeurs-Pompiers », dimensionné en fonction du risque aggravant (vent et/ou sécheresse), qui est composé de moyens de lutte (VLTT + CCF), humains (SP) et logistique (cf. ligne astreinte logistique) :

DISPOSITIF PREVENTIF FEUX DE FORÊTS 2011	FAIBLE, LEGER, MODERE				SEVERE				TRES SEVERE				EXCEPTIONNEL			
	VLTT	ENGINS	SP	GIFF	VLTT	ENGINS	SP	GIFF	VLTT	ENGINS	SP	GIFF	VLTT	ENGINS	SP	GIFF
EFFECTIFS du GT CENTRE	1	4	19	1	5	12	58	3	10	18	81	3	10	18	81	3
EFFECTIFS du GT EST	1	4	19	1	4	8	40	2	10	18	80	3	10	18	80	3
EFFECTIFS du GT SUD	1	4	19	1	5	12	58	3	10	18	80	3	11	22	98	4
EFFECTIFS du GT OUEST	2	10	43	2	11	35	157	8	18	48	214	10	18	48	214	10
EFFECTIFS du GT NORD	2	8	37	2	6	16	76	4	13	30	134	6	14	34	152	7
S/TOTAL GROUPEMENTS	7	30	137	7	31	83	389	20	61	132	589	25	63	140	625	27
EFFECTIFS ETAT-MAJOR	0	5	10	0	0	5	14	0	0	5	14	0	0	5	14	0
ASTREINTE LOGISTIQUE		2	4			2	4			2	4			2	4	
EFFECTIFS TOTAUX MOBILISES	7	37	151	7	31	90	407	20	61	139	607	25	63	147	643	27

Ces moyens opèrent un quadrillage du département (déplacement sur des points stratégiques successifs).

2°) La mise en œuvre « du guet forestier », placé sous l'autorité du Conseil Général (FORCE 06), organisé autour de 13 vigies :

- 9 vigies principales (Valbonne, Argile, Cabris, Courmettes, Mont-Vial, Féron, Revère, Cabanelle, Mont-Ours), activées du 1 juillet au 30 septembre avec possibilité de prolongation ou d'arrêt en fonction des risques,
- 3 vigies secondaires : Briasq (Escagnolles), Arpilles (St Auban) et Cougoule (Breil/Roya).

3°) La surveillance active des massifs forestiers par effectuée les 19 à 24 « Patrouilles sapeurs-forestiers » de Force 06 du Conseil Général qui participent également à la détection des départs d'incendie et à l'attaque des feux naissants en attendant l'arrivée des moyens SP.

4°) L'activation d'un dispositif aérien départemental composé de trois hélicoptères bombardiers d'eau (HBE) qui sont basés à Sophia-Antipolis, à compter de mi-juillet jusqu'à la mi-septembre (cette période étant susceptible de varier en fonction des risques météorologiques). Ces moyens, loués par le SDIS, sont activés ou détournés sur des feux naissants par le CODIS.

5°) L'application et le respect impératif par les moyens déployés sur le terrain de l'une des mesures phares du guide de stratégie générale : « L'attaque rapide de tout feu naissant par des moyens conséquents est la priorité absolue ».

La Prévention

Prévenir...

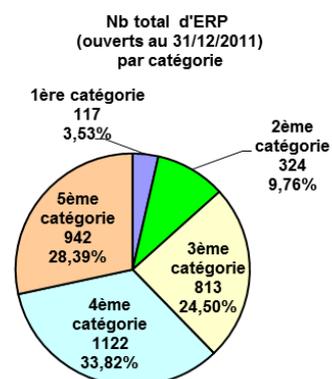
Une mission complète d'analyse des risques, d'appui technique, de conseil auprès des Maires pour les Etablissements Recevant du Public (hôtels, magasins, salles polyvalentes, etc ...) visant à permettre l'évacuation des personnes en danger (risques de panique), de limiter les risques d'éclosion et de propagation d'incendie et de faciliter l'intervention de secours.

Les Sapeurs-pompiers préventionnistes s'appuient sur une réglementation évolutive dans le domaine des techniques bâtementaires et sur des règles de fonctionnement adaptées à chaque type d'établissement. Ils interviennent à tous les niveaux d'un projet de construction, et sont consultés par les maîtres d'ouvrages, les maîtres d'œuvre ou les architectes pour s'assurer de l'intégration des normes de sécurité à leurs projets.

Ils étudient les « dossiers avant construction » des Etablissements Recevant du Public (ERP) et des Immeubles de Grande Hauteur (IGH), en intégrant notamment l'accès des secours, la stabilité au feu, le désenfumage, etc.

Ils effectuent également des visites de contrôle sur le terrain avant la mise en exploitation du bâtiment et l'ouverture au public, et réalisent des visites régulières (à *périodicité obligatoire et planifiée par la réglementation*) dans le cadre des commissions de sécurité.

Le Département des Alpes-Maritimes compte 3 318 ERP (ouverts au 31 décembre 2011) et le taux d'ERP visités à cette date par le SDIS 06, tenant compte des périodicités fixées par la réglementation, s'élève à 99,34%.



Nbre d'Etablissements Recevant du Public (ouverts au 31/12/2011) et Nbre d'ERP visités à cette date							
Type ERP	1ère catégorie	2ème catégorie	3ème catégorie	4ème catégorie	5ème catégorie	Totaux	dont ERP 1er groupe
Nb ERP	117	324	813	1 122	942	3 318	2 376
Nb ERP visités	115	317	810	1 115	939	3 296	2 357
Taux d'ERP visités →	98,29%	97,84%	99,63%	99,38%	99,68%	99,34%	99,20%

Les préventionnistes assurent la présidence des jurys d'examen pour les Services de Sécurité incendie et d'Assistance à Personnes (S.S.I.A.P.) ainsi que la présidence, par délégation du Préfet des Alpes-Maritimes, de la Sous-Commission Consultative Départementale de Sécurité et d'Accessibilité (S/CCDSA).

La Formation

La construction d'une école départementale dans des locaux appropriés est annoncée.

Les actions de formation qui ont pour objectif l'acquisition et l'entretien de compétences opérationnelles, administratives et techniques, sont dispensées sous la forme de cours théoriques, de travaux pratiques, d'entraînements physiques et de stages d'application comportant notamment des exercices de simulation, sous le contrôle et en présence de formateurs qualifiés dûment habilités.

Mais dans ce domaine, il existe une marge de progression ; en effet, le SDIS 06 ne dispose ni d'une école départementale à proprement parler, ni de plateau technique, ni d'aires de manœuvres, ni de structure d'hébergement et d'accueil des stagiaires. La nécessité de disposer d'une école départementale moderne dotée d'outils pédagogiques performants s'avère indispensable pour notre établissement afin de continuer à assurer un service de qualité dans la distribution des secours et former au mieux les intervenants, en développant leurs compétences et en garantissant une meilleure prise en compte de leur sécurité.

Le conseil d'administration du SDIS, à l'occasion de sa séance du 7 octobre 2011, a donné un avis favorable au schéma directeur relatif à la création d'une école départementale de formation des sapeurs-pompiers ; projet qui serait implanté sur un terrain de 3 à 4 hectares sur le site du Bec de l'Estéron à Gilette dans la vallée du Var et qui se déroulerait en deux phases :

- La première phase, pour un montant de 6 M€, sera axée sur les formations de lutte contre les incendies, fonction régaliennne des sapeurs-pompiers (locaux pédagogiques, maison à feu) ;
- La seconde phase, pour un montant prévisionnel de 4 M€, verra aboutir le projet dans son ensemble au travers d'équipements techniques, d'outils de simulations informatiques et de structures logistiques permettant l'accueil des stagiaires et services administratifs.

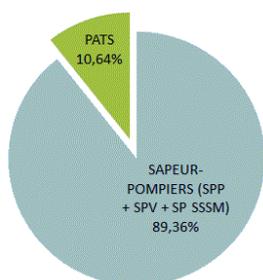
L'effectif du SDIS 06 est composé de :

- 1 288 sapeurs-pompier professionnels (SPP),
- 2 583 sapeurs-pompier volontaires (SPV),
- 486 personnels administratifs et techniques (PATS)
- 211 personnels (médecins, pharmaciens, infirmiers, psychologues) SPP et SPV du service de santé et de secours médical (SSSM).

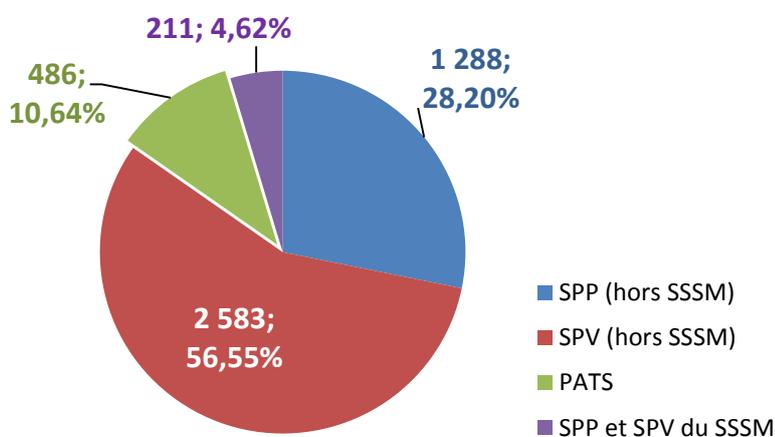
L'ensemble formant au 31 décembre 2011 un effectif total de 4 568 agents.

L'effectif sapeurs-pompier total (SPP, SPV ainsi que les personnels du SSSM également sapeurs-pompier) représente un taux de 89,36 % de l'effectif global.

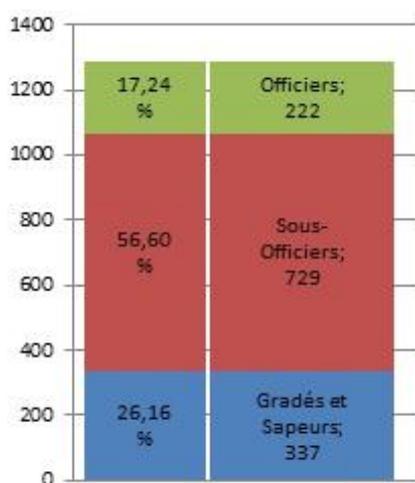
Celui des PATS est de 10,64 %.



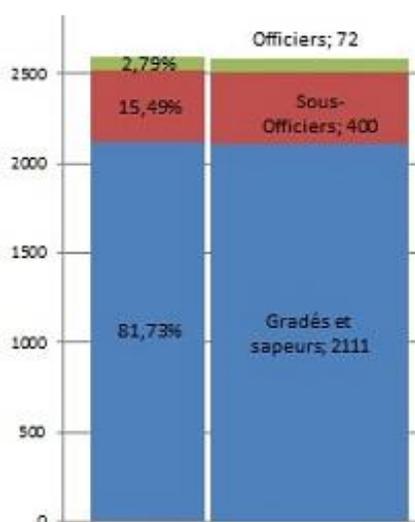
Répartition des effectifs pour l'année 2011



Le taux d'encadrement des personnels (effectif du corps départemental par hiérarchie de grades SP)

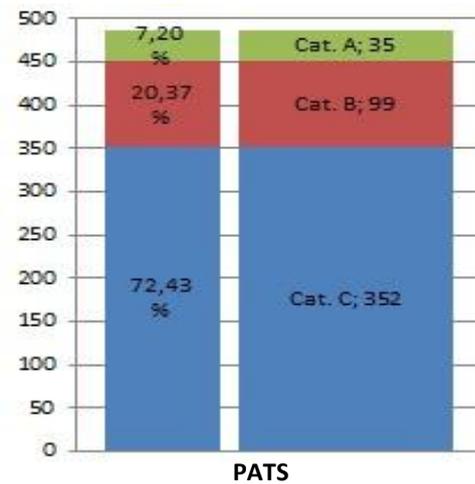
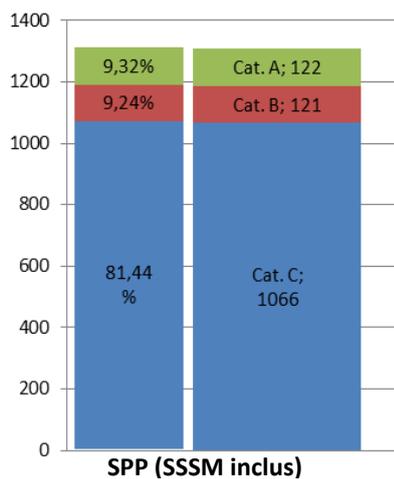


SPP (hors SSSM)



SPV (hors SSSM)

L'effectif SPP et PATS par catégorie



Le SSSM

Ses missions

Le Service de Santé et de Secours Médical du Service Départemental d'Incendie et de Secours des Alpes-Maritimes exerce les missions suivantes :

- ✚ La surveillance de la condition physique des sapeurs-pompiers,
- ✚ L'exercice de la Médecine Professionnelle et d'Aptitude des sapeurs-pompiers,
- ✚ Le conseil en matière de médecine préventive, d'hygiène et de sécurité, notamment auprès du Comité d'Hygiène et de Sécurité,
- ✚ Le soutien sanitaire des interventions des Services d'Incendie et de Secours et les soins d'urgence aux sapeurs-pompiers,
- ✚ La participation à la formation des sapeurs-pompiers au secours à personne,
- ✚ La surveillance de l'état de l'équipement médico-secouriste du service.

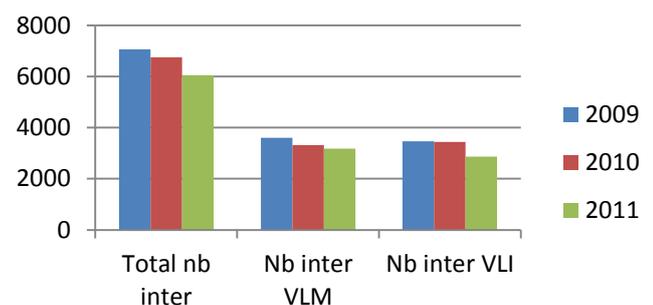
Dans ce cadre, le SSSM a réalisé :

- ✚ 6958 visites médicales, dont près de 12% concernent les personnels du Conseil Général des Alpes-Maritimes.
- ✚ 31 visites de postes de travail dans les différents sites et CIS du SDIS dans le cadre du tiers temps médical de Médecine du Travail, et de la Cellule Hygiène et Sécurité du SSSM.
- ✚ 95 entretiens effectués par les psychologues de la CAMPSY (cellule d'aide médico-psychologique), dans le cadre de bilans complémentaires de visites médicales professionnelles et 49 entretiens individuels.

Le SSSM exerce également des missions opérationnelles telles que des interventions VLM (véhicule de liaison médicalisé) et des interventions VLI (véhicule de liaison infirmier).

En 2011, il y a eu 3180 interventions VLM et 2873 interventions VLI, soit un total de 6053 interventions médicalisées ou para médicalisées, pour un nombre d'interventions VSAV de 91862, ce qui correspond à un taux de médicalisation ou para médicalisation de 6,59 %.

Activités des VLM/VLI de 2009 à 2011



Les effectifs du SSSM (dont PATS affectés)

Les effectifs du SSSM sont relativement stables ces 3 dernières années.

Afin d'améliorer la réponse au public en matière de médicalisation et para médicalisation des secours d'urgence, un infirmier assure une garde de 12 heures au CODIS depuis le 1er mars 2008.



Zoom sur les indicateurs et moyens matériels 2011 de la mission d'appui en logistique médicale

La mission d'appui en logistique médicale							
Années	Nbre VLM / VLI / DRAGON / AMI *	Nbre VSAV	Nbre médecins dotés de matériel médical	Nbre infirmiers dotés de matériel médical	Nbre DSA	Nbre visites CIS	Nbre maintenances préventives
2009	13	112	27	16	364	71	202
2010	13	112	27	16	371	58	491
2011	13	112	26	16	370	51	421

* Nombre VLM / VLI / DRAGON / AMI :
• 6 VLM / VLI = Véhicule de Liaison médicalisé et Véhicule de Liaison Infirmier
• 1 VMS + 1 de réserve = Véhicule Médical de Soutien
• 2 AMI = Antenne Médicale sur Intervention
• 1 AMI NRBC = Antenne Médicale de Soutien sur Intervention Nucléaire, Radiologique, Biologique, Chimique
• 1 hélicoptère DRAGON 06 + 1 de réserve
• 2 ULS Unité Logistique Santé.

Les temps forts de 2011

- ✚ Participation à des missions exceptionnelles :
 - sommet du G20 à Cannes
 - mariage princier à Monaco
- ✚ Participation au détachement Sud Méditerranée au défilé du 14 juillet à Paris,
- ✚ Participation au groupe de travail national, mis en place par la DGSC-GC, sur la refonte de l'arrêté du 6 mai 2000 fixant l'aptitude médicale des sapeurs-pompiers,
- ✚ Renforcement du partenariat institué en 2010 avec le Conseil général des Alpes-Maritimes concernant le suivi en Santé en Service des agents de cette collectivité. En 2011, 808 agents du Conseil général ont été pris en charge par le SSSM du SDIS 06 qui a également collaboré à la mise en œuvre, par cette collectivité, d'un plan d'action visant à lutter contre les addictions.
- ✚ Organisation des « Journées Scientifiques Européennes du Service Médical des sapeurs-pompiers », réunissant plus de 2000 congressistes et des conférenciers européens et nord-américains.

L'évaluation du SSSM

Les inspecteurs de la DSC ont conclu en 2011 dans leur rapport d'évaluation périodique, suite à leur visite, que « le SSSM du SDIS 06 est incontestablement une référence en tant que SSSM de SDIS. La clarté de vue et la synergie d'action entre le DDSIS et le médecin-chef a permis la mise en place de moyens importants. En dehors de cet aspect quantitatif, ce qui est remarquable est l'intégration d'une véritable démarche qualité qui s'est associée à la montée en puissance de ces moyens, et ceci en parfaite harmonie avec les autres acteurs de l'aide médicale urgente du département.

Cette démarche concerne aussi bien le soutien sanitaire opérationnel, la santé au travail que la logistique sanitaire. Enfin, l'implication majeure du SSSM dans l'aide médicale urgente a bien été comprise comme la garantie d'efficacité du soutien sanitaire opérationnel et de la reconnaissance de ce service qu'elle impose dans la coordination des secours ».

Les Moyens

Les Véhicules

Le SDIS 06 dispose de véhicules permettant de répondre aux diverses situations de secours. Le parc matériel roulant est composé au global de 1 144 véhicules dont 90 à 95 % d'entre eux (*déduction faite de ceux dits « indisponibles » pour raisons techniques : maintenance, reconditionnement, autres, etc.*) sont pleinement disponibles pour assurer les missions (secours à personnes, lutte contre l'incendie, opérations diverses, opérations de secours routiers).

Véhicule de secours et d'assistance aux victimes



Prix unitaire moyen d'achat
74 030 €

Camion-Citerne Feux de Forêt



Prix unitaire moyen d'achat
211 628 €

Echelle Pivotantes



Prix unitaire moyen d'achat
560 592 €

Les Véhicules	2011		
	Parc Global	dont 'en service (*)'	dont 'affecté en site OPS'
Total du parc roulant	1 144	1 072	855
Véhicules de Secours	199	172	163
dont : - Véhicule de Secours et d'Assistance aux Victimes	150	128	119
- Véhicule de Secours Routier	22	19	19
- Véhicule Polyvalent de Secours Routier	10	10	10
- Véhicule de liaison Médicalisé	15	13	13
- 'autres'	2	2	2
Engins d'Extinction	258	253	244
dont : - Camion Citerne Feux de Forêt	170	166	165
- Camion Citerne Grande Capacité	15	15	13
- Fourgon Pompe Tonne	55	54	48
- 'autres'	18	18	18
Moyens Elévateurs Automobiles	52	51	42
dont : - Echelles Pivotantes (EPC & EPS)	18	17	14
- Camion Porteur de Cellules (PCE)	32	32	26
- 'autres'	2	2	2
Véhicules d'Intervention Diverses	165	145	91
dont : - Véhicule tout usage fourgonnette (VTU1)	72	60	55
- Véhicule tout usage léger (VTU2)	93	85	36
Véhicules de protection, soutien, logistique	54	47	39
Véhicule de liaison, commandement, reconnaissance	394	382	265
dont : - Véhicule Poste de Commandement (VPCC & VPCG)	10	10	6
- Véhicule liaison hors route (VLHR)	103	101	95
- Véhicule de liaison utilitaire (VLU)	111	108	64
- Véhicule de liaison léger (VL)	170	163	100
Véhicule de transport de personnel	22	22	11
dont : - Véhicule Transport de Personnel (VTP 6 à 9 pl)	16	16	8
- Véhicule Transport de Personnel (VTP 10 à 19 pl)	5	5	3
- Véhicule Transport de Personnel (VTP 40 à 49 pl)	1	1	0

(*) Non comptés, les véhicules dits 'indisponibles'
(ex : reconditionnement, maintenance longue durée, en instance de réforme, etc.)

Véhicule de Liaison médicalisé



Prix unitaire moyen d'achat
18 074 €

Fourgon Pompe Tonne Léger



Prix unitaire moyen d'achat
179 198 €

Camion Porteur de Cellules



Prix unitaire moyen d'achat
69 000 €

Les Moyens nautiques

- **10** Barques inondations (embarcation légère transportable pour inondation) :
 - o Positionnement → NICE (2) / CANNES (4) / MENTON (2) / ANTIBES (2)
- **13** Embarcations semi-rigides (secours côtier, support plongée, surveillance plan d'eau)
 - o Positionnement → NICE (2) / CANNES (2) / MENTON (2) / ANTIBES (3) / CAGNES (2) / BREIL (1) / RESERVE (1)
- **2** Vedettes (support plongée, surveillance plan d'eau canadais, service sécurité, PC mer, grosse opération nautique, bateau pompe)
 - o Positionnement → CANNES (1 'Brutus') / ANTIBES (1 'Jean Giraud II')
- **4** Vedettes (support plongée, surveillance plan d'eau canadais, service sécurité, petits feux de bateau)
 - o Positionnement → NICE (2) / CANNES (1) / ANTIBES (1)

Les sections opérationnelles spécialisées (SOS)



Groupe Milieu Périlleux :

- secours en Montagne,
- Secours en canyon,
- secours en milieu sous-terrain



Risques radiologiques :

- 1 cellule mobile d'intervention radiologique (CMIR)
- 1 unité de décontamination NRBC (dotation Etat)



Risques Chimiques et Biologiques :

- 2 cellules mobiles d'intervention chimique (CMIC)



Groupe d'Investigation et de Reconnaissance :

- 2 unités (arrondissements de Nice et Grasse)



Secours Nautique et Subaquatique



Sauvetage Animalier



Sauvetage Déblaiement :

- 3 groupes d'intervention
- 1 DICA (détachement d'intervention de catastrophe aéroportée)



Unité d'intervention

Cynotechnique :

- Recherche sous décombre,
- Recherche sous avalanches

Les Infrastructures

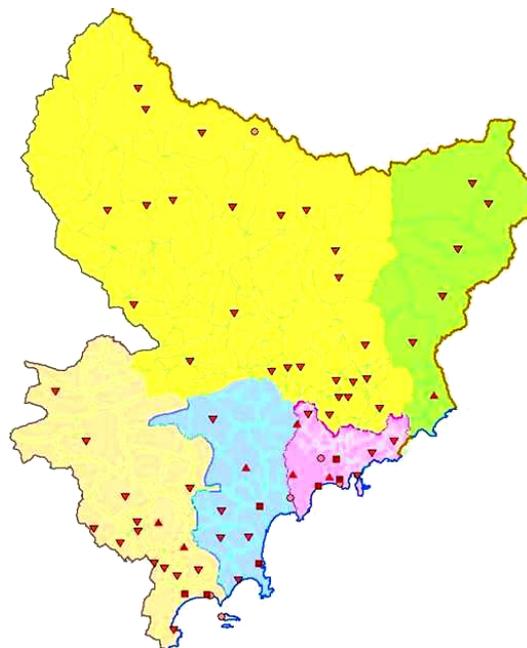
Le SDIS dispose de 75 casernements dont :

- 9 CSP (Centre de Secours Principal : Effectif mini = 14)
- 5 CS (Centre de Secours : Effectif minimum = 9)
- 49 CPI (Centre de Première Intervention)
- 12 APS (Antenne de Premiers Secours)

En complément, les locaux administratifs et techniques 'fonctionnels' de l'état-major sont répartis sur 5 sites distincts situés sur les communes de Villeneuve-Loubet, Vallauris et Cagnes-sur-Mer.

Surface totale des locaux :

- Locaux administratifs (dont locaux de vie) : 62 253 m²
- Locaux techniques (dont garages et ateliers) : 30 214 m²
- 92 467 m²**



Bilan du plan pluriannuel bâtementaire 2007-2011 conventionné avec le Conseil Général

Un programme pluriannuel d'investissement bâtementaire d'un montant prévisionnel de 55,3 Millions d'euros a été établi pour être incorporé dans la convention conclue pour la période 2007-2011 entre le Conseil Général et le SDIS 06.

Fin 2011 et au titre de ce programme pluriannuel d'investissement, 33,2 Millions d'euros auront été dépensés au profit des réalisations livrées ou en cours, le solde restant engagé pour les opérations non achevées :

Opérations livrées fin 2011

➤ Les casernements de Sospel, Saint-Jean Cap Ferrat, Menton, Gilette PC Nord, Breil sur Roya, Mouans Sartoux, Vallauris, Grasse, Vence, Carros, Nice Bon Voyage, Nice Hancy, Plan du Var, CTA d'arrondissement de Nice, Levens, Valberg, Antibes dont les travaux sont achevés (cf. images de certains projets ci-dessous).

CIS ANTIBES

Travaux de restructuration

Dépenses exécutées au titre
du chantier : 1,640 M€



CIS BREIL SUR ROYA

Construction neuve

Dépenses exécutées au titre
du chantier : 0,965 M€



CIS CARROS

Construction neuve

Dépenses exécutées au titre
du chantier : 0,803 M€



CIS GRASSE

Construction neuve

Dépenses exécutées au titre
du chantier : 8,544 M€



CIS VALBERG

Construction neuve

Dépenses exécutées au titre
du chantier : 1,722 M€



Opérations livrées fin 2011 (suite)

CIS MOUANS-SARTOUX Construction neuve

Dépenses exécutées au titre
du chantier : 0,774 M€



CIS NICE BON-VOYAGE Restructuration & Construction neuve

Dépenses exécutées au titre
du chantier : 6,497 M€



CTA Arrondissement de NICE Construction neuve

Dépenses exécutées au titre
du chantier : 0,768 M€



CIS PLAN DU VAR Restructuration

Dépenses exécutées au titre
du chantier : 0,224 M€



CIS VALLAURIS Construction neuve

Dépenses exécutées au titre
du chantier : 3,036 M€



CIS VENCE Restructuration

Dépenses exécutées au titre
du chantier : 0,255 M€



Opérations en cours non achevées

➤ Les casernements de la Tour Rouge, de Contes et le projet Mougins, seront livrés dans le courant de l'année 2012.

CIS CONTES Construction neuve

Dépenses exécutées au titre
du chantier : 2,830 M€



CIS TOUR ROUGE Reconstruction de la base nautique

Montant de l'autorisation de
programme : 0,600 M€
Dépenses exécutées au titre
du chantier : 0,055 M€



CIS LE CANNET – MOUGINS Construction neuve

Montant de l'autorisation de
programme : 8,100 M€
Dépenses exécutées au titre
du chantier : 0,870 M€



Les Finances

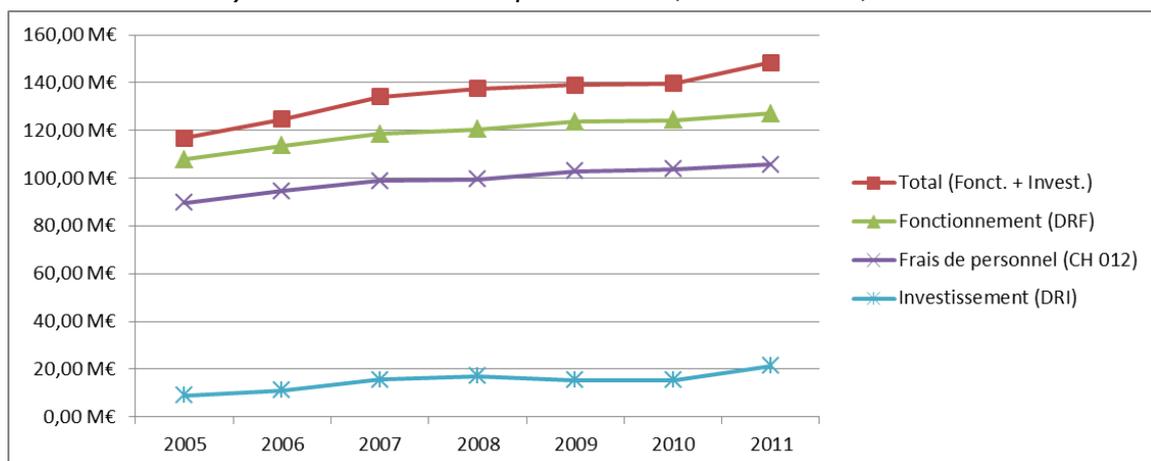
Le budget du SDIS 06 et son évolution depuis 2005

Les dépenses réelles totales (fonctionnement et investissement) du SDIS 06 sont passées de 116,71 millions d'euros (M€) en 2005 à 148,34 millions d'euros (M€) en 2011, ce qui représente une **moyenne annuelle d'évolution globale de 4,52 %**.

Dépenses réelles de fonctionnement (DRF) + Dépenses réelles d'Investissement (DRI)								
Années	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	Moy.
Total (Fonct. + Invest.)	116,71 M€	124,68 M€	134,20 M€	137,54 M€	139,09 M€	139,74 M€	148,34 M€	134,33 M€
Fonctionnement (DRF)	107,76 M€	113,63 M€	118,53 M€	120,41 M€	123,59 M€	124,33 M€	126,98 M€	119,32 M€
Frais de personnel (CH 012)	89,65 M€	94,57 M€	98,89 M€	99,46 M€	103,00 M€	103,71 M€	105,73 M€	99,29 M€
Investissement (DRI)	8,96 M€	11,06 M€	15,67 M€	17,12 M€	15,50 M€	15,40 M€	21,37 M€	15,01 M€
Part de la masse salariale	83,20%	83,23%	83,44%	82,60%	83,34%	83,41%	83,27%	

L'effort d'évolution a été significatif pour l'investissement (moyenne d'évolution annuelle de + 23,09 % sur la période).

L'évolution a été maîtrisée pour la section de fonctionnement (moyenne d'évolution annuelle de 2,97% et de 1,82% sur la seconde moitié de la période 2008-2011). *Cet effort de maîtrise des dépenses est également constaté au niveau de la masse salariale, qui représente plus de 83 % de la section de fonctionnement, avec une évolution moyenne annuelle sur la période de 2,99 % contre 2,10% sur la seconde moitié de la période).*

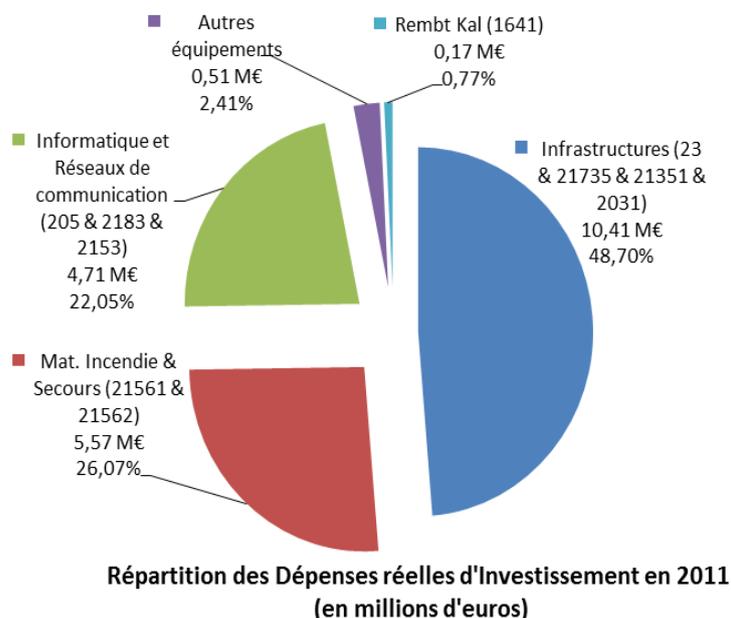
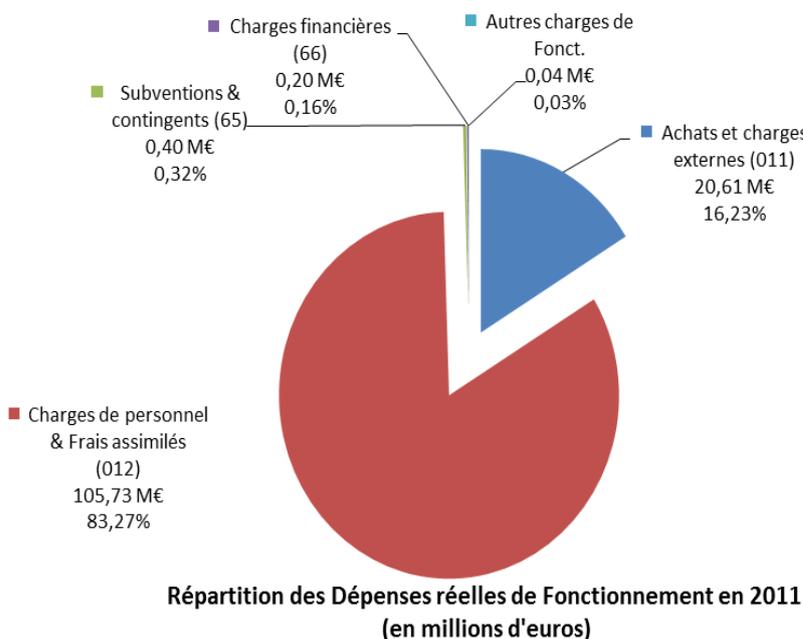
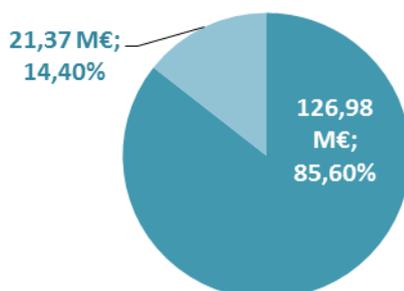


Le budget 2011

Le montant des dépenses réelles 2011 du SDIS ramené à l'habitant pour le département des Alpes-Maritimes s'élève à 118,83 euros par an (*dépenses réelles fonctionnement + dépenses réelles d'investissement 2011 = 148 344 211 € / population DGF = 1 248 414*) ce qui représente **9,90 € par habitant et par mois en 2011.**

Dépenses réelles cumulées 2011

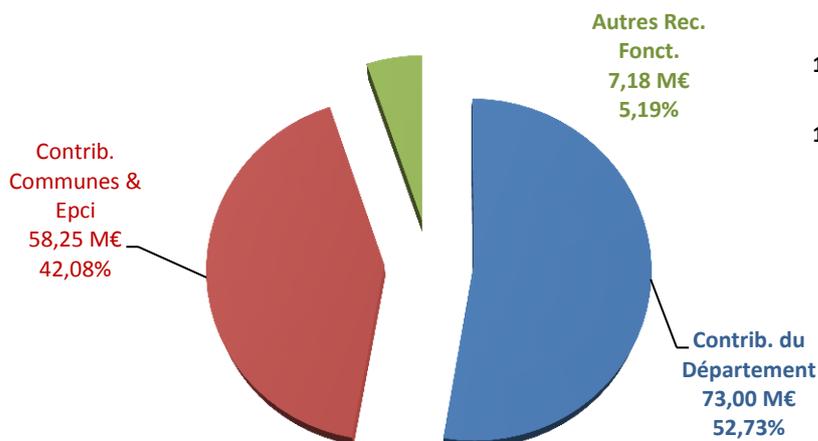
■ Fonctionnement ■ Investissement



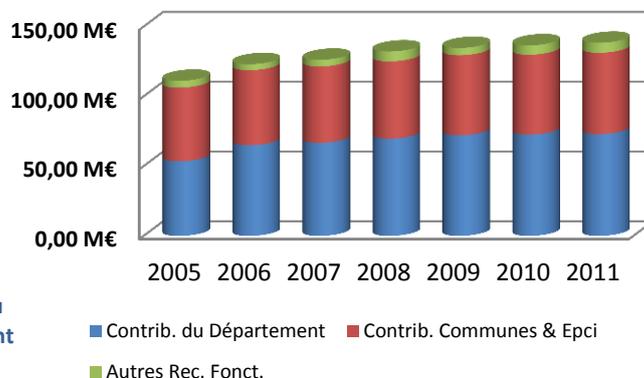
Le financement du SDIS

Le financement de la section de fonctionnement du SDIS se répartit entre le conseil général et les communes et établissements de coopération intercommunale dans les proportions suivantes :

Répartition du Financement du fonctionnement en 2011
(en millions d'euros)

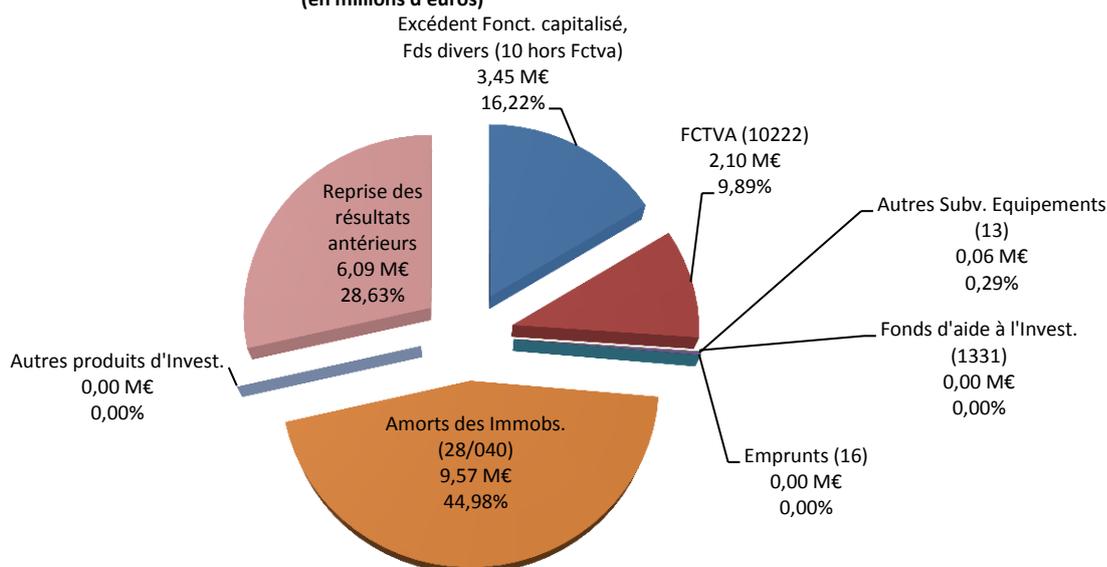


Evolution de la répartition du financement du fonctionnement
(en millions d'euros)

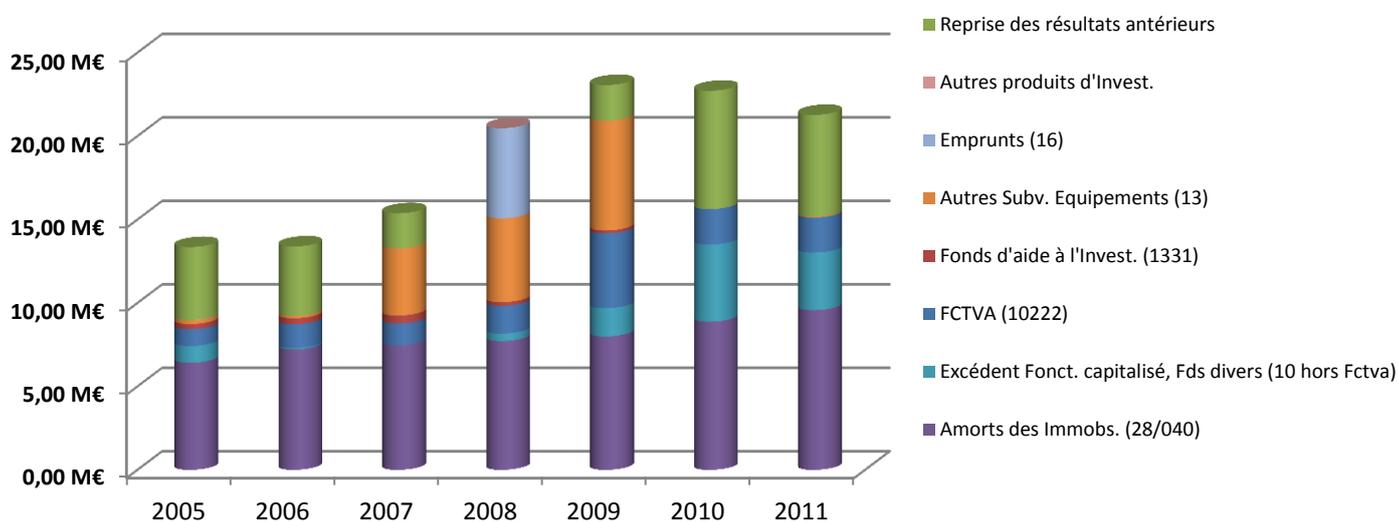


Le financement de la section d'investissement se répartit de la manière suivante :

Répartition du Financement de l'investissement en 2011
(en millions d'euros)



Evolution de la répartition du financement de l'investissement (en millions d'euros)



Les faits marquants 2011

Sommet du G20 les 3 et 4 novembre 2011

Le sixième sommet du G20 s'est tenu au Palais des festivals et des congrès de Cannes, les 3 et 4 novembre 2011. Cet évènement, qui constitue le plus grand sommet international jamais accueilli en France, a réuni à l'invitation du Président de la République française, également Président du G20, vingt-cinq chefs d'Etat et de gouvernement des principaux pays du monde, ainsi que les représentants de sept organisations internationales.



Le Dispositif Prévisionnel de Sécurité Civile (DPSC) du G20 préparé, planifié et mis en œuvre avec la participation active de nombreux acteurs du SDIS 06 a mobilisé au plus haut de son engagement 1543 personnes (sapeurs-pompiers, personnels du SAMU et pilotes de la sécurité civile).

926 sapeurs-pompiers ont participé au DPSC, dont 490 du SDIS 06 et 436 issus de renforts extérieurs, complétés par 589 personnels de garde. Le SSSM du SDIS a déployé 60 équipes médicales sur l'ensemble des 20 sites concernés par le dispositif.



Les moyens d'interventions positionnés et déployés ont été les suivants : 37 VSAV, 28 engins pompes, 5 EPA, 3 VSR, 5 PMA, 4 PC, 7 CMIC et 3 CMIR, 5 groupes de décontamination, 19 CCF et VLHR auxquels s'ajoutent 8 hélicoptères de la sécurité civile et 3 hélicoptères bombardier d'eau.

Le groupe logistique du SDIS 06 a dû fournir 2100 nuitées, plus de 11 000 repas ; le groupe transmissions a dû fournir 185 postes radio, 88 postes téléphoniques (GSM et fixes), 45 postes informatiques et 10 téléphones satellites.

A total, ont été recensées, 19 interventions liées au G20 sans gravité (malaises, blessés légers, objets ou colis suspects, odeurs suspectes) et 8 délégations couvertes pour escorte.

Intempéries et inondations des 5 et 6 novembre 2011

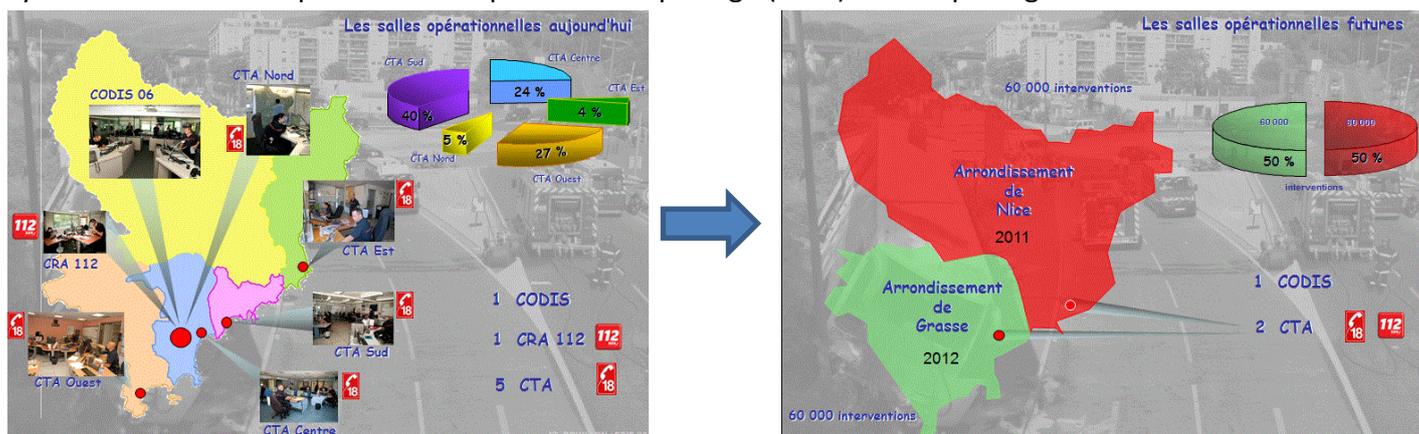
Juste après le G20... le département des Alpes-Maritimes a connu des coups de mers importants et des pluies très fortes avec des cumuls avoisinant par endroits 350 litres au mètre carré. Ces intempéries ont occasionné pour le SDIS 06 un surplus de 1379 interventions avec 1609 sapeurs-pompiers mobilisés au total.



En outre, une intervention particulière a concerné le parc marin de Marineland : les sapeurs-pompiers ont dû vider les milliers de mètres cubes d'eau qui avaient envahi les installations techniques et empêchaient la remise en service des pompes de traitement de l'eau des bassins, mettant ainsi en péril la vie des animaux aquatiques. Des renforts du bataillon des Marins pompiers de Marseille ont été reçus dans ce cadre, avec notamment une unité de pompage grand débit.

Gestion de l'alerte (SIOP)

Dans le domaine de la gestion de l'alerte, le SDIS a décidé de moderniser les outils en place (*jusqu'ici 5 CTA, chacun fonctionnant avec des outils différents et non entièrement compatibles*) en mettant en œuvre un système informatisé opérationnel départemental partagé (SIOP) avec le passage de 5 à 2 CTA.



Dans le cadre de ce projet majeur et structurant, il faut signaler l'ouverture du CTA d'arrondissement de NICE et le démarrage opérationnel du nouveau logiciel ARTEMIS depuis le 22 novembre 2011 à 6h00.

Doté de moyens informatiques, radio et téléphoniques à la pointe des technologies actuelles, avec notamment une cartographie informatique interactive particulièrement opérationnelle et performante, ce CTA va ainsi gérer annuellement près de 60 000 interventions de secours, ce qui, à lui seul, le place en terme d'activité opérationnelle à l'égal de beaucoup de départements importants.



Une évolution dont s'est félicité, le Président du Conseil d'Administration du SDIS 06, Eric Ciotti : « ce CTA de Saint Isidore marque une étape très importante dans le traitement de l'alerte. D'un coût de 6,392 millions d'euros, il illustre nos préoccupations de modernisation, de performance et de rationalisation du SDIS 06. Cette nouvelle marche franchie marque un progrès au sein du service départemental, l'un des premiers de France dont la gestion et les qualités opérationnelles ont été récemment soulignées par deux inspections. En ayant une vision globale des moyens opérationnels disponibles à l'instant T,

en disposant d'une cartographie d'information et de la géolocalisation des véhicules, la coordination permettra d'améliorer encore les délais d'interventions, au bénéfice de l'ensemble des habitants des Alpes-Maritimes... Nous sommes sur le chemin du progrès ».

L'ouverture de ce CTA sera rapidement suivie d'une autre évolution fondamentale : le passage sous le réseau numérique Antares. Testé pendant le G20, ce réseau va être mis en œuvre pour le SSU (santé et soins d'urgence) de l'arrondissement de Nice. Il permettra notamment l'utilisation des « statuts » automatisés, réduisant ainsi le trafic radio et initiant la géolocalisation des moyens engagés sur interventions.

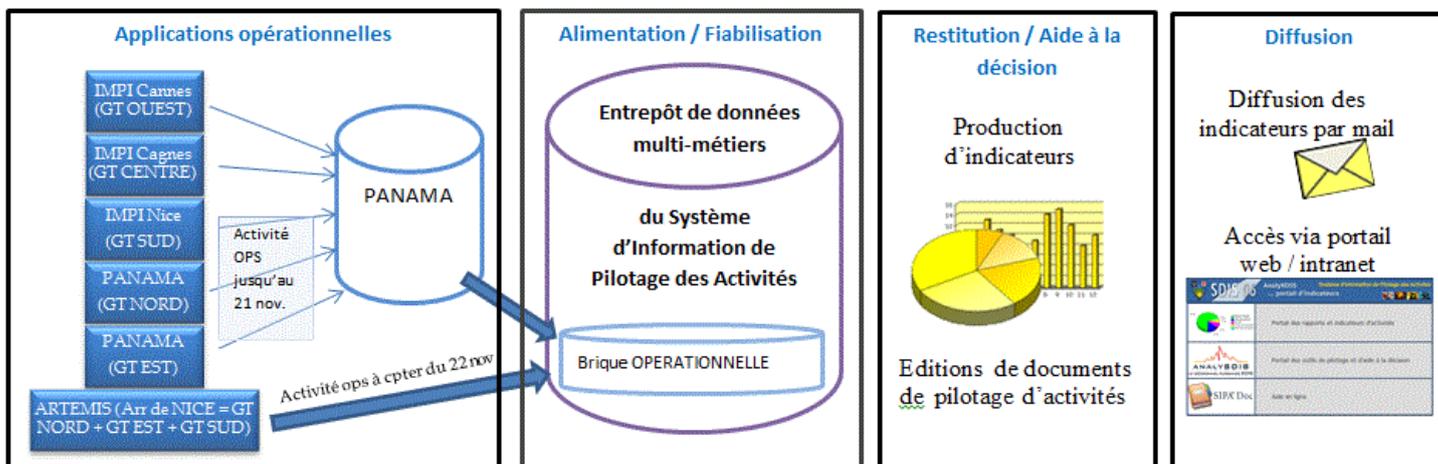
Le démarrage opérationnel du 2^{ème} CTA d'arrondissement (celui de Grasse) est programmé pour le tout début de l'année 2013.

Intégration du SIOP au système d'information de Pilotage des Activités (SIPA)

Parallèlement au démarrage en cours d'année du nouveau logiciel de gestion de l'alerte ARTEMIS, l'unité d'évaluation des politiques du SDIS a dû piloter et mener, avec l'appui du groupement fonctionnel informatique et d'un prestataire de service spécialisé dans le domaine du décisionnel (société OXIO), le projet d'intégration, au sein de l'entrepôt décisionnel multi-métier du SIPA, des nouvelles données opérationnelles issues du logiciel de gestion de l'alerte « ARTEMIS ».

Il convenait de consolider les données provenant de la gestion des alertes à partir du logiciel ARTEMIS avec les données opérationnelles issues des autres outils métiers de gestion de l'alerte encore en fonction.

Le challenge était de permettre la consolidation statistique des données opérationnelles de l'année 2011 qui proviennent de plusieurs sources logicielles différentes (cf. liste des applications opérationnelles en vigueur sur 2011 sur la vignette de gauche) étant précisé que pour les groupements Sud, Nord, Est, l'activité opérationnelle a été découpée en deux périodes et deux sources logicielles distinctes pour l'année 2011 :



Ces opérations d'intégration et de consolidation ont été réalisées avec succès et les outils de système d'information de pilotage des activités ont permis la restitution et la diffusion en temps et en heure des données statistiques consolidées de l'activité opérationnelle 2011 du SDIS 06.

Une nouvelle mission : l'Information Préventive sur les Comportements qui Sauvent (IPCS)

Sensibiliser les jeunes des collèges à la sécurité et leur permettre d'acquérir certains comportements face au risque est une mission nouvelle pour plusieurs SDIS (*Seine-et-Marne, Ille & Vilaine*) qui rejoignent désormais le SDIS 06 dans son accomplissement.

Depuis déjà plusieurs années, des sapeurs-pompiers du SDIS 06, formés comme animateurs, vont à la rencontre des jeunes et du personnel dans les collèges, afin de les sensibiliser à leur mise en sécurité lors de la survenue de risques courants, exceptionnels, majeurs ou émergents (tremblement de terre, tempête, incendie, menace d'un nuage toxique...).

Cette démarche de sensibilisation s'inscrit désormais directement dans la lignée de la loi de modernisation de la sécurité civile du 13 août 2004 qui précise justement en son article 5 « Tout élève bénéficie, dans le cadre de sa scolarité obligatoire, d'une sensibilisation à la prévention des risques et aux missions des services de secours ainsi que d'un apprentissage des gestes élémentaires de premiers secours... ».

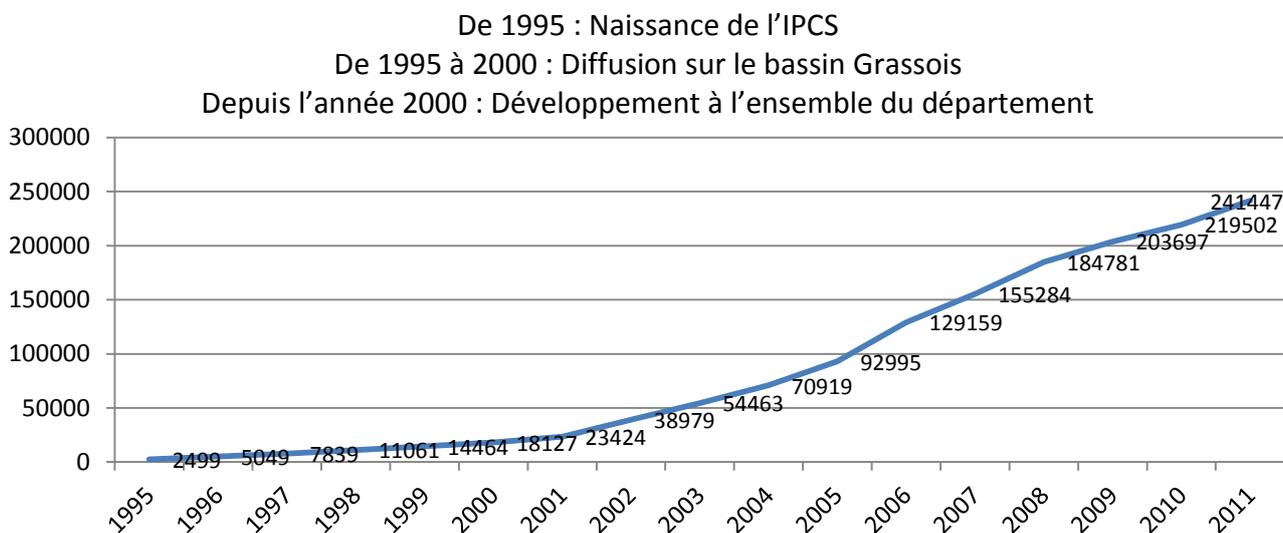


La sensibilisation des établissements scolaires des Alpes-Maritimes au moyen de l'information préventive aux comportements qui sauvent (IPCS) est basée sur une convention quadripartite entre la Préfecture, le Rectorat, le Conseil Général et le SDIS.

Cette démarche répond, en outre, aux sollicitations des responsables d'établissements qui souhaitent être accompagnés dans l'amélioration de la sécurité collective de leur communauté scolaire, au moyen de leur plan particulier de mise en sûreté (PPMS).

Dès lors, cette sensibilisation s'efforce de s'appliquer avec bon sens par nos animateurs en intégrant les risques du territoire et en incitant des différents établissements à créer du lien avec les familles pour favoriser la résilience des populations.

La courbe de sensibilisation globale, depuis le démarrage de l'information préventive aux comportements qui sauvent (l'IPCS), totalise plus de 240 000 citoyens et élèves sensibilisés.



Par exemple, un collège 600 (600 élèves et 80 adultes) nécessite 50 heures de sensibilisation initiale et 15 heures annuelles pour le maintien des acquis des nouveaux arrivants.

A terme, cette stratégie d'éducation aux risques de sécurité civile pourrait permettre d'accompagner les territoires soumis au PPR dans la préparation des populations les plus vulnérables soumises aux aléas (inondations, feux de forêts...) facilitant la mise en œuvre des plans communaux de sauvegarde et l'organisation des secours.

L'intérêt de cette démarche n'a pas échappé à la Direction Générale de la Sécurité Civile et de la Gestion des Crises, de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France, de l'Education Nationale et du Centre National de la Fonction Publique Territoriale qui, en partenariat avec le SDIS 06, développe l'IPCS au niveau national en proposant des formations de formateurs au sein des SDIS qui le souhaitent.

Pour mémoire, cette méthode initiée par le SDIS des Alpes-Maritimes a été lauréate de prix sur l'éducation des populations aux risques et leur résilience :

- l'Iris de Diamant au Forum d'Informations sur les Risques Education et Sensibilisation », IRISE II
- l'Iris de Cristal, IRISE IV
- Meilleure pratique européenne d'éducation aux risques en milieu scolaire
- Prix spécial du jury ID'EAU VEOLIA

Cette dynamique d'éducation aux risques de sécurité civile auprès des adultes et du public scolaire porte à ce jour entière satisfaction. Cette nouvelle mission est prête à accueillir en son sein les sapeurs-pompiers en fin de carrière souhaitant une nouvelle orientation professionnelle au service de la citoyenneté.

Rapport d'observations définitives de la CRC & Rapport d'évaluation de l'Inspection de la DGSCGC.

Le 7 octobre 2011, le conseil d'administration a pris acte de la communication du rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes portant sur la gestion du SDIS 06 à compter de l'exercice 2005 ainsi que du rapport d'évaluation périodique et d'inspection technique de la Direction Générale de la Sécurité civile et de la Gestion des Crises (DGSCGC).

Il convient de relever avec satisfaction que le rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes (CRC) ne fait mention d'aucune préconisation particulière ni n'a émis aucun avis critique particulier en dehors du fait que la Chambre avait noté que le SDIS n'avait pas constitué de provisions pour couvrir le « risque » d'un contentieux en cours et qu'elle estime : *« qu'il y a lieu de provisionner la charge probable résultant des litiges, à hauteur du risque estimé, et de maintenir cette provision tant que le risque subsiste. »*.

Par ailleurs, le rapport d'évaluation périodique de l'inspection de la Direction Générale de la Sécurité civile et de la Gestion des Crises (DGSCGC) a relevé de nombreux points positifs jugés 'en progrès' ou 'satisfaisants' par rapport à l'inspection intervenue en 2005. Ce rapport met en exergue les réussites du SDIS 06, principalement : dans le domaine de la politique bâtiminaire en faveur des casernements, dans celui de la restructuration globale de son informatique opérationnel, dans l'organisation de son service de santé et de secours (SSSM) considéré comme une référence nationale, dans la mise en place d'outils permettant une bonne gestion de l'Etablissement public.

Au-delà de ces aspects, les deux rapports ont mis en avant la saine gestion financière de l'établissement et ont relevé l'effort important qui a été fait pour maîtriser une évolution trop importante des dépenses malgré le constat également fait d'un régulier et fort accroissement annuel du nombre d'interventions.

Enfin, au plan organisationnel et au plan des équipements, certaines faiblesses ont été soulignées (absence de plateaux techniques d'entraînements, plan de formation pluriannuel à élaborer, création d'un véritable service logistique) et elles ont d'ores et déjà (pour certaines) ou seront intégrées au fur et à mesure dans nos perspectives d'améliorations planifiées en 2012 ou années suivantes.